



REPENSONS ENSEMBLE LA POLITIQUE DU MÉDICAMENT

Ce manifeste est celui d'un secteur qui crée de l'emploi et qui soigne. C'est un appel à la lucidité, à la cohérence et à l'action collective. Le médicament est un bien commun : sa valeur dépendra de la place que nous choisirons de lui accorder.

**Le médicament : un bien stratégique
pour notre santé, notre économie
et la souveraineté de la France !**

leem
les entreprises
du médicament

À l'heure où les politiques publiques doivent répondre simultanément à des défis de santé, d'attractivité économique et de transition industrielle, le secteur du médicament s'affirme comme un atout multidimensionnel. Sa contribution ne se limite pas à l'innovation thérapeutique, évidemment majeure et au cœur de sa mission : elle irrigue l'économie des territoires, soutient l'emploi de qualité, accélère la décarbonation de l'industrie, et renforce la capacité du pays à répondre aux crises sanitaires.

Pourtant, sa valeur est aujourd'hui largement sous-estimée, fragilisée par des choix politiques, réglementaires et budgétaires devenus inadaptés.



UN MOTEUR D'INNOVATION AU CŒUR DU PROGRÈS

Avec plus de **6 milliards d'euros investis chaque année en R&D**, l'industrie pharmaceutique française soutient des centaines de programmes de recherche, notamment en cancérologie, maladies rares, infectiologie ou santé mentale, et contribue au rayonnement de la France à l'étranger. Ces efforts permettent à la France de rester à la pointe scientifique, malgré une perte d'attractivité que dénoncent 9 dirigeants sur 10.



UN PILIER INDUSTRIEL À FORT ANCRAGE TERRITORIAL

Le secteur repose sur plus de **250 sites industriels répartis sur tout le territoire**, dont 61 en bioproduction et emploie **110 000 collaborateurs** dont 70 % hors d'Île-de-France.

Cette implantation participe activement à la dynamique économique locale et à la réindustrialisation de la France, notamment au travers des projets de relocalisation stratégique.



UN LEVIER DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Engagée dans une **trajectoire de décarbonation ambitieuse**, la filière vise une **réduction de 50 % de ses émissions directes d'ici 2030**. Cette dynamique s'appuie sur la transformation des procédés, la réduction des déchets médicamenteux, et la relocalisation en France d'étapes critiques du cycle de vie du médicament, notamment la production de principes actifs.

+500

**jours
d'écart***

d'accès aux
innovations
entre la
France et
l'Allemagne :
un risque réel
de perte de
chance pour
les patients.

*Hors accès précoce



UNE CONTRIBUTION MASSIVE À L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME SOCIAL

L'industrie du médicament contribue aux comptes sociaux à travers plus de 9 Mds€ de remises versées en 2024, en plus d'être soumise à une fiscalité spécifique tentaculaire (clause de sauvegarde, taxe CA, contribution conventionnelle...). Mais cette contribution est plus lourde et imprévisible que jamais, menaçant la capacité d'investissement du secteur à moyen terme.



UN MOTEUR DE CROISSANCE DONT IL FAUT D'URGENCE RESTAURER LES CAPACITÉS

Selon le Baromètre 360° de l'attractivité pharmaceutique (Leem-PwC 2025), 90 % des dirigeants estiment que la France est moins attractive que ses voisins européens.

Les causes ?

- Une régulation imprévisible, des procédures d'accès lentes, une fiscalité instable.
- **Des choix politiques, réglementaires et budgétaires en décalage avec les réalités du terrain.**

Autant de signaux à corriger de toute urgence pour rester dans la course à l'innovation et à la souveraineté.

Réduisons le volume



Au-delà de 5 médicaments par jour, surtout après 65 ans, demandez à votre médecin ou votre pharmacien si vous pouvez en prendre moins.*

*N'arrêtez jamais votre traitement sans avis médical.

DE MÉDICAMENTS.
C'EST MÉDICAMIEUX

leem
les entreprises
du médicament
SOIGNONS L'AVENIR

« Réduisons le volume »

Pour contribuer à préserver le budget de l'assurance maladie, le Leem a mis en place en 2024 un dispositif de maîtrise des prescriptions vers les professionnels de santé pour réduire la polymédication des + de 65 ans, appuyé par une campagne de sensibilisation du grand public au bon usage des médicaments. Premiers résultats concrets : 1 ordonnance sur 20 a été modifiée via les outils de prescription, et plus de 1200 rendez-vous médicaux ont déjà été pris par les patients. Suite à venir à l'automne 2025.

Tout concourt à affaiblir notre attractivité et à décourager les investissements pourtant indispensables à notre souveraineté sanitaire.

Le résultat est préoccupant : des retards d'accès qui pénalisent les patients (523 jours en 2024 entre l'AMM et la disponibilité aux patients), des innovations qui quittent la France, et surtout des médicaments matures — pourtant essentiels — étranglés par un modèle devenu économiquement insoutenable.

Le coût à l'unité d'un médicament essentiel sur trois est aujourd'hui inférieur à 25 centimes. Ces produits, souvent à faibles marges, assurent pourtant la continuité thérapeutique pour des millions de patients. S'ils disparaissent, ce sont des ruptures, des surcoûts pour les hôpitaux, et une perte de savoir-faire industriel à grande échelle.

Cette fragilisation ne concerne pas seulement une filière. Elle menace notre capacité à garantir un accès durable, équitable et sécurisé aux traitements.

Le médicament est un investissement stratégique pour la santé, l'économie et la souveraineté.

Sa pleine valeur — thérapeutique, économique et sociétale — reste trop souvent ignorée dans les choix politiques. Il est temps d'en tirer les conséquences et de bâtir une politique du médicament européenne cohérente avec les enjeux de notre siècle.

Pour cela, des priorités s'imposent :

- **Reconnaître les bénéfices** cliniques, économiques et sociétaux du médicament dans les évaluations, les prix et les politiques publiques.
- **Ancrer l'innovation en Europe** en simplifiant la recherche, en sécurisant le Crédit d'Impôt Recherche, en facilitant les partenariats.
- **Garantir un modèle économique viable pour les produits matures**, via des prix planchers, une fiscalité adaptée, et un accompagnement de la relocalisation.
- **Accélérer l'accès des patients aux traitements efficaces** par une évaluation plus agile, transparente et orientée vers l'impact réel sur la santé.

« Les entreprises du médicament, de nos TPE aux grands groupes, créent de la valeur scientifique et économique, de l'emploi, et avant tout de la santé pour tous les Français. Pour autant, notre secteur continue d'être pénalisé. Dans un contexte géopolitique qui redéfinit les priorités de la nation, nous devons tous ensemble corriger cette incohérence et permettre aux patients français d'accéder à leurs traitements. »

Thierry Hulot
président du Leem

PLFSS 2026 : IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR. MAIS IL FAUT CHOISIR !

- Soit maintenir une régulation punitive, à courte vue, et accepter la relégation de la France en Europe et dans le monde parmi les grandes puissances dans les sciences du vivant.
- Soit bâtir une politique industrielle de santé cohérente, souveraine et responsable.

**Ne gâchons pas
notre potentiel !**

Le PLFSS 2026 est un PLFSS plus important que jamais, dans un contexte de fragilisation des Français dans l'accès aux soins et aux traitements, de pression budgétaire maximal et d'un commerce international bouleversé.

Le médicament n'est pas un produit de consommation comme les autres. Il est une composante stratégique de la santé publique, un levier de performance pour le système de santé et pour l'économie, un moteur de souveraineté nationale et européenne. On ne peut donc pas le considérer comme un coût qu'il faudrait contenir à tout prix. Le Leem propose un contrat politique fondé sur trois piliers indissociables, pour sortir du cycle court-termiste d'une régulation de plus en plus illisible et imprévisible, et pour refonder une politique de santé efficace, garantissant la performance et la pérennité de tous ses acteurs au bénéfice des patients.

À la veille du PLFSS 2026, il est temps de prendre conscience que nos outils légaux et conventionnels doivent protéger la compétitivité de nos coûts de production, prévenir les difficultés d'approvisionnement, garantir l'accès des patients aux innovations thérapeutiques et encourager les capacités d'investissement et de recherche et développement en Europe. Il est primordial de créer des conditions favorables au financement et à l'accélération du progrès thérapeutique pour **refaire de l'Europe un leader de la santé.**

Engagées pour soutenir le système de santé, nos entreprises, dont 50 % de TPE/PME, ont besoin que soit remise à plat une fiscalité aujourd'hui conçue comme confuse et confiscatoire, et que le médicament soit considéré comme un investissement plutôt qu'un simple coût.

10 PRIORITÉS

Restaurer la valeur du médicament

Les Français bénéficient de traitements sûrs et efficaces, qu'il s'agisse d'innovations de rupture ou de produits matures devenus essentiels. Les médicaments ont contribué à 20 % de l'augmentation de l'espérance de vie entre 2000 et 2009, réduisent les hospitalisations, évitent des soins lourds et permettent de mieux vivre avec les pathologies chroniques. Pourtant, aujourd'hui, les médicaments représentent à peine 9 % du budget de la santé, pour plus de 40 % des économies (parmi les mesures de régulation de la LFSS 2025, le secteur du médicament portait, à lui seul, plus de 3 milliards d'euros des économies intégrées dans la construction de l'Ondam). Leur valeur thérapeutique, économique et sociétale n'est ni reconnue ni intégrée pleinement dans les choix publics.

Nos priorités pour révéler leur valeur

- 1 Sortir de la logique des campagnes de baisses de prix croissantes, en privilégiant des trajectoires de prix nets mieux anticipées.
- 2 Exclure les produits «économiquement obsolètes» des comparateurs utilisés pour fixer les prix.
- 3 Suspendre les baisses de prix afin de préserver la soutenabilité économique des modèles les plus fragiles, notamment les médicaments matures.

Construire une régulation soutenable et prévisible

Le système actuel souffre d'un empilement de dispositifs, d'une instabilité chronique et d'une fiscalité punitive. Cette imprévisibilité affaiblit la confiance des entreprises, décourage l'investissement et met en péril l'équilibre du système de santé. Il est temps de bâtir une régulation partagée, transparente, lisible et efficace, qui réconcilie les impératifs économiques de l'État et les exigences industrielles de long terme.

POUR UNE SOUVERAINETÉ FRANÇAISE

DANS UN CADRE EUROPÉEN RENFORCÉ

Nos priorités pour une régulation lisible et partagée

- 4 Systématiser l'existence d'un prix facial et d'un prix net (après remises) pour protéger la disponibilité des médicaments en Europe dans le contexte géopolitique actuel (concurrence croissante de la Chine et de l'Inde, nouvelle politique commerciale américaine et décret « Most favoured Nation »).
- 5 Définir une trajectoire pluri-annuelle des dépenses de médicaments, adaptée aux besoins de santé publique, avec clause de revoyure.
- 6 Suspendre la réforme actuelle de la clause de sauvegarde et construire une régulation incitative, non punitive, en impliquant les entreprises du médicament dans la concertation.
- 7 Mettre en place une gouvernance stratégique de la politique du médicament, associant État, industriels, professionnels de santé et associations de patients, et qui se fonde sur une loi de programmation en santé, portée par un pilotage interministériel stable.

Renforcer la compétitivité de la France pour soutenir la production et l'innovation

Avec plus de 250 sites industriels et 45 000 emplois directs en production sur un total de 110 000 collaborateurs, le secteur du médicament est un atout industriel majeur pour la France. Il soutient l'emploi, l'innovation, la transition écologique et la balance commerciale. Mais aujourd'hui, la France décroche dans l'accès à l'innovation (+500 jours d'attente pour les patients, contre 50 en Allemagne), et perd en attractivité pour les essais cliniques et la relocalisation industrielle.

Nos priorités pour une France souveraine et attractive

- 8 Renforcer la reconnaissance financière des investissements réalisés en France et en Europe (recherche fondamentale, essais cliniques, production, décarbonation).
- 9 Consolider l'accès précoce aux traitements innovants en simplifiant les processus.
- 10 Étudier une refonte des procédures d'accès pour tous les produits.

Politique du médicament

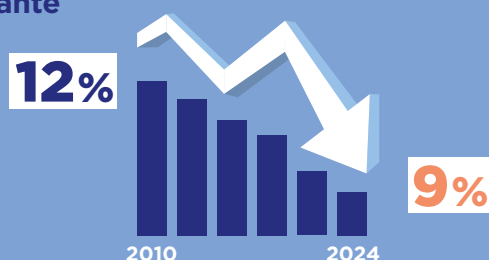
Une dégradation continue

Un poids très limité
dans le budget global



Une tendance structurelle
à la baisse

Part du médicament dans les dépenses de santé



9% des dépenses, 50% des économies



3 Mds €

Pour 2025, le gouvernement prévoit
6 Mds € d'économies.

La moitié est imposée au médicament.

Ce déséquilibre illustre le paradoxe :
le médicament continue à être la principale
variable d'ajustement budgétaire.

Une perte d'attractivité

causée par :

- des procédures d'accès allongées
- une fiscalité lourde et instable
- les prix les plus bas d'Europe



Un accès dégradé au progrès
thérapeutique pour les patients

Par exemple, entre le 1^{er} janvier
et le 1^{er} septembre 2025

zéro

accès précoce pré-AMM*
en France

*pré-autorisation de mise
sur le marché



leem

www.leem.org

Septembre 2025

Retrouvez-nous

in Leem

∞ LeemFrance

X LeemFrance